

## SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 DÉCEMBRE 2019

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 16 décembre 2019, à 19 heures 30, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Clémence Nadeau, Sylvie Gingras et Suzanne Aubre, conseillères ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Sont également présents : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

### ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion et dépôt : projet de règlement fixant les taux de taxes 2020
2. Avis de motion et dépôt : projet de règlement de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Rivière Fortier, Branche 12
3. Fonds de contribution individuelle (Éoliennes de l'Érable)
4. Demande de subvention dans le cadre du Programme régional de soutien aux enjeux de l'eau
5. Demande d'appui relativement aux démarches d'assainissement des eaux de la rivière Bécancour (Ville de Thetford Mines)
6. Désignation - responsable du dossier - patrouille nautique
7. Désignation - responsable du dossier - stagiaire en environnement
8. Programmation TECQ 2014-2018 révisée
9. Demandes de paiement - travaux aqueduc et égout - bloc sanitaire
10. Demande de certificat d'autorisation au MELCC - agrandissement du quai municipal
11. Période de questions
12. Levée de la séance

2019-12-319

### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION POUR 2020**

Monsieur Pierre-Alexandre Simoneau, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2020

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

### **AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION POUR LES TRAVAUX RELATIFS AU COURS D'EAU RIVIÈRE FORTIER, BRANCHE 12**

Madame Sylvie Gingras, conseillère, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement de taxation pour les travaux relatifs au cours d'eau Rivière Fortier, Branche 12.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2019-12-320

**Fonds de contribution individuelle (Éoliennes de l'Érable)**

Monsieur Yves Charlebois, maire, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Considérant qu'Éoliennes de l'Érable s.e.c. verse un montant pour compenser la présence et les impacts des éoliennes aux propriétaires n'ayant pas signé des contrats d'option et demeurant dans un rayon de 1,8 km d'une éolienne;

Considérant que ce montant doit être redistribué aux propriétaires résidents;

Considérant que la municipalité ne peut pas verser elle-même la compensation;

Il est proposé par Sylvie Gingras et résolu de verser au Comité de promotion économique de Saint-Ferdinand le montant reçu d'Éoliennes de l'Érable s.e.c., soit 33 128.40 \$ et de mandater le CDPE pour distribuer aux propriétaires résidents les montants auxquels ils ont droit.

Il est de plus résolu de verser à la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste la somme de 5 067.94 \$ provenant d'Éoliennes de l'Érable s.e.c. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question.

MM. Charlebois et Gagnon reprennent leur place à la table du conseil.

2019-12-321

**Demande de subvention dans le cadre du Programme régional de soutien aux enjeux de l'eau**

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand désire déposer une demande de subvention dans le cadre du Programme régional de soutien aux enjeux de l'eau du Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques (MELCC);

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand réalise un vaste projet de caractérisation de l'état de santé du lac dans lequel sont prévus des études sur les herbiers aquatiques, les espèces exotiques envahissantes, la concentration en coliformes fécaux et la qualité de l'eau des tributaires;

Attendu que ce projet s'inscrit dans les objectifs du Plan d'action du bassin versant de la rivière Bécancour;

Attendu que la municipalité a reçu le soutien du Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) dans le cadre de sa demande de subvention;

Attendu que le chargé de projet en urbanisme et environnement de la municipalité de Saint-Ferdinand agira à titre de coordonnateur du projet;

En conséquence, il est proposé par Suzanne Aubre et résolu d'autoriser le chargé de projet en urbanisme et environnement, Michaël Caron, à déposer une demande de subvention au Programme régional de soutien aux enjeux de l'eau dans le cadre de son projet de caractérisation de l'état de santé du lac William pour et au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2019-12-322      Appui relativement aux démarches d'assainissement des eaux de la rivière Bécancour**

Attendu que des investissements majeurs sont nécessaires de la Ville de Thetford Mines afin d'améliorer son bilan concernant son système de gestion des eaux usées;

Attendu que la Ville de Thetford Mines demande l'aide des instances des deux paliers gouvernementaux afin de leur venir en aide;

Attendu que la situation actuelle touche directement les activités de la municipalité de Saint-Ferdinand qui est située en aval de la Ville de Thetford Mines;

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand désire accompagner la Ville de Thetford Mines dans ses démarches;

Attendu que ces démarches visent directement l'amélioration de la qualité de l'environnement;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Gingras et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Ferdinand appuie la Ville de Thetford Mines dans ses démarches d'obtention de subventions visant à améliorer son bilan concernant son système de gestion des eaux usées. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2019-12-323      Désignation - responsable du dossier - patrouille nautique**

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand autorise Coralie Charpentier, adjointe administrative, à poursuivre les démarches nécessaires pour mener le projet de la patrouille nautique sur le lac William à terme et qui consiste à trouver des étudiants en techniques policières, de compléter les formulaires requis pour que les personnes engagées soient nommées inspecteurs municipaux, division patrouille nautique, pour atteindre l'autorisation d'émettre des contraventions et à remplir tout formulaire nécessaire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2019-12-324      Désignation - responsable du dossier - stagiaire en environnement**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu que le conseil municipal de Saint-Ferdinand autorise Michaël Caron, chargé de projet en urbanisme et environnement, à poursuivre les démarches nécessaires pour mener le projet d'inspecteur-stagiaire en environnement et urbanisme à terme et qui consiste à trouver un étudiant, à compléter la demande de subvention et à remplir tout formulaire nécessaire. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2019-12-325      Programmation TECQ - 2014-2018 révisée**

Attendu que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014-2018;

Attendu que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

En conséquence, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2019-12-326**

**Demande de paiement - travaux aqueduc et égout - bloc sanitaire**

Il est proposé par Clémence Nadeau et résolu d'accepter la demande de paiement no 1 de Sintra inc. (Division Mauricie/Centre-du-Québec) au montant de 155 233.72 \$ (taxes incluses) et les factures no F201861 et F201961 de Pluritec au montant total de 21 296.83 \$ (taxes incluses) ainsi que la facture no 900312570 d'Englobe Corp. au montant de 5 163.65 \$ (taxes incluses) pour les travaux d'aqueduc et d'égout pour le bloc sanitaire du Parc Versant du Lac. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

**2019-12-327**

**Demande de certificat d'autorisation au MELCC**

Il est proposé par Suzanne Aubre et résolu que Michaël Caron, chargé de projet en urbanisme et environnement soit autorisé, au nom de la municipalité de Saint-Ferdinand, à signer toute demande de certificat d'autorisation et d'autorisation au ministre du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques en vertu de la Loi sur la qualité de l'Environnement et à signer tous les documents exigés en vertu de l'article 115.8 de la Loi sur la qualité de l'environnement pour le projet « Agrandissement du quai de la marina municipale de Saint-Ferdinand ». Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 5 personnes présentes à la période de questions.

2019-12-328

**Clôture de la séance**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Sylvie Gingras et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 42. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.